**DAF\_2025\_000371**

**ANNEXE 3 à L’ACTE D’ENGAGEMENT**

**LOT 5 - CIRFA DE REIMS**

# INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

*(A compléter et signer sans ajout ni mention particulière)*

**Préambule**

Au vu du présent marché, le titulaire s’oblige à conduire une action d’insertion de personnes en difficulté d’accès à l’emploi.

Ces personnes seront choisies librement, sous la seule responsabilité du titulaire du marché ou de ses sous-traitants éventuels, parmi les candidats qu’il propose lui-même ou proposés par le référent désigné par le représentant du pouvoir adjudicateur (**article 9.5 du CCAP**).

**Engagement**

Je soussigné, (nom, prénom et qualité) …………………………………………………………………………

agissant pour mon propre compte**(1)**

ou agissant pour le compte de la société**(1)**...…………………………………………………………………..

- déclare avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et notamment de son **article 9.5** relatif à l’action facultative d’insertion en faveur des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières ;

- m’engage à réserver, dans l’exécution du marché, un nombre annuel minimum de ……………. heures (2) du temps total du travail nécessaire à l’exécution des prestations pour assurer la mise en œuvre de l’action d’insertion ;

- à définir, dès la notification du marché et au plus tard un mois après la notification, la forme que prendra mon engagement en matière d’actions d’insertion.

A cet effet, la ou les options qui seront arrêtées en liaison avec le référent désigné à l’article **article 9.5 du CCAP** sont les suivantes :

- sous-traitance ou cotraitance d’une partie des prestations à une entreprise d’insertion,

- recours à une entreprise de travail temporaire ou une entreprise de travail temporaire d’insertion,

- recours à un groupement d’employeurs pour l’insertion et la qualification,

- embauche directe dans l’entreprise titulaire du marché,

- autre : ……………………………………………………………………………………… ;

- m’engage à transmettre le premier jour de chaque mois tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l’action au référent désigné à l’article **article 9.5 du CCAP** ;

- déclare avoir pris connaissance de l’article **9.9.2 du CCAP** sur l’application de pénalités en cas de non- exécution du présent engagement.

|  |  |
| --- | --- |
| **SIGNATURE** | |
| *Signature électronique ou Cachet de la société avec signature de la personne habilitée à engager la société.*  *Une délégation de pouvoir devra être jointe en cas de transfert de cette capacité à une autre personne.*  *Au stade de l'attribution du marché seule la signature électronique sera acceptée.* |  |

***(1)*** *Rayer la mention inutile ;*

***(2)*** *Indiquer votre proposition sachant que le minimum imposé par le facilitateur est de 5 heures annuelles. (Rayer le renvoi n° ( 2) si un minimum d’heures n’est pas imposé par le facilitateur).*